AT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OIS REFECTURE DU VAL D'OISE SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET

n°13-02

Séance du 23 novembre 2013

janvier

Date de convocation : 08/01/2013 Nombre de membres

En exercice: 40 Présents: 23 Votants: 26

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil général du Val d'Oise sous la présidence de Monsieur Daniel DESSE.

Etaient présents : Mme LAMOTTE, M. DERUE, M. POTAILLON, M. GARDIN, M. LAROCHE, M. DALLEMAGNE, M. COLOMBIER, M. GILLET, M. JUMELET, M. BARENTIN, M. BEQUET, M. BONNEVAL, M. DESSE, Mme SALGUES, M.SEIMBILLE, M. FEYTE, M.JUMELET, M. METZGER, M. BOUCHEZ, M. CHEVALLIER, Mme COLLIN, M LEBON. M POUTREL.

Avaient donné pouvoir : M. GUICHARD à M. DESSE, Mme LIEGES à Mme SALGUES, M PEZET. à M. SEIMBILLE.

Absents excusés: Mme POIRET, Mme BORGNE P, M. GILLIS, M. VAN RENSBERGEN, M. FLAHAUT, Mme BOUCHET, M. PEZET, M. DECOLIN, M. GUICHARD, M. MULLER, M. PARIS, M. SIBIEUDE, M.FARGE, M. GROS, Mme LIEGES, M. STARY, M. POIRET.

Secrétaire de séance : M. SEIMBILLE

Objet: Budget primitif pour l'année 2013

# LE COMITE SYNDICAL.

Vu l'article L.5721-2 du Code Général des Collectivités territoriales.

# APRES EN AVOIR DELIBERE,

ADOPTE à l'unanimité le Budget Primitif de l'année 2013 du Syndicat mixte pour la protection et l'aménagement des berges de l'Oise, les crédits étant votés par chapitre.

> Président du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

la Protecti Daniel DESSE

# SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE

# **DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**

n°13-03

Séance du 23 janvier 2013

PREFECTURE DU VAL D'OISE Bureau du Contrôle Budgétaire LE 0 4 FEV. 2013

<u>Date de convocation</u>: 08/01/2013 <u>Nombre de membres</u> En exercice: 40

Présents : 23 Votants : 26 Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil général du Val d'Oise sous la présidence de Monsieur Daniel DESSE.

<u>Etaient présents</u>: : Mme LAMOTTE, M. DERUE, M. POTAILLON, M. GARDIN, M. LAROCHE, M. DALLEMAGNE, M. COLOMBIER, M. GILLET, M. JUMELET, M. BARENTIN, M. BEQUET, M. BONNEVAL, M. DESSE, Mme SALGUES, M.SEIMBILLE, M. FEYTE, M.JUMELET, M. METZGER, M. BOUCHEZ, M. CHEVALLIER, Mme COLLIN, M LEBON, M POUTREL.

Avaient donné pouvoir : M. GUICHARD à M. DESSE, Mme LIEGES à Mme SALGUES, M PEZET. à M.SEIMBILLE.

Absents excusés: Mme POIRET, Mme BORGNE P, M. GILLIS, M. VAN RENSBERGEN, M. FLAHAUT, Mme BOUCHET, M. PEZET, M. DECOLIN, M. GUICHARD, M. MULLER, M. PARIS, M. SIBIEUDE, M.FARGE, M. GROS, Mme LIEGES, M. STARY, M. POIRET.

Secrétaire de séance : M. SEIMBILLE

Objet: Contributions statutaires pour l'année 2013

# LE COMITE SYNDICAL,

Vu l'article L.5721-2 du Code Général des Collectivités territoriales,

# APRES EN AVOIR DELIBERE,

**ACCEPTE** à l'unanimité la répartition de la contribution globale due au Syndicat mixte par ses membres au titre de l'exercice 2013 telle que présentée dans le tableau ci-joint.

**DIT** que la recette correspondante sera versée au chapitre 74 pour le fonctionnement et au chapitre 13 pour l'investissement.

Président du Syndical mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

to Protection er

Daniel DESSE

# Détail de la proposition de répartition des contributions statutaires pour l'année 2013

ħ
1
-
-
τ
-
べ
v
) et de
ø
Ä
0
_
w
_
0
~
ıD.
_
=
J
Ā.
יש
7
33
•
٠.
•
_
3
_
*
•
0
4
v
_
Э.
v

iotal 2013		Sous-ibial Departement	Collecting Ap	Consoil Cánáral os	Sous-total Interco	ССНУО	CACP	Sous-total Communes	Vauréal	Saint-Ouen l'Aumône	Pontoise	Neuville sur Olse	No. iii o woodel	Jour le Moutier	Eragny sur Oise	Cergy	Valmondois	Parmain	Noisy sur Oise	Méry sur Oise	Werlei	MATE CONTRACTOR	l 'Isla-Adam	Butry sur Oise	Auvers sur Oise	Asnières sur Oise	wembres	
246 250 €		124 644 €	124 644 €	00,000	35 880 E	20 449 €	15 211 €	85946€	4 564 €	10 554 €	10 848 €	997 €	5 330 €		5 848 €	20 721 €	484 €	3 170 €	544 €	5 181 €	2 175 €	7 954 €	10114	1 511 0	4 265 €	1 802 €	(cf. détail)	Honellonnemant
91 500 €		45 889 €	45 889 €	30.54/€	/ 298 €	7 500 6	27 949 €	10 064€	ı m	<b>т</b>	·	- <b>⊕</b>	th chi	, d		· m	180 €	1 178 €	202 €	1 925 €	808 €	2 956 €	561 €	- 000 &	1 505 6	670 €	Investissement	
337 750 €		170 583 E	170 533 € -	71 208 €	28 047 € -	100 (1	A3 460 C	96 010 €		$\downarrow$	$\perp$	_	5 330 €	5 848 €	L	1	4		746 €	7 105 €	2 984 €	10 910 €	2 072 €	5 849 €	24/18	0.474.0	Total Contribution	
	The section		9 011 €		2 215 €	3 027 €	<b>发现从外接近发现</b>	-			s	- 230 €	- 1136€	- 1195€	4 161 €					9,009	2576	- 846 €	- 153 €	- 488 €	- 200 €	1012	Différence	
49 800 €	80 466	24 9/6 €	20110E	00 770	4 135 €	15 211 €	5 478 €		, th	, m	, ch	d	- 1	ı, fo	, m	98 €	641€	110€	7 048 €	440 €	1 009 €	1 800 6	308 €	862 €	364 €	structure (€)	Frais de	Détail des frais
196.450€	433 997	99 668 €	171 205€		16.314 €	, Ф	80 468 €	4 564 €	10 554 €	10 848 €	997 €	5 330 €	2 048 €	5000	20 721 €	386 €	2 529 €	434 €	4 133 €	1 735 €	6 346 €	9 €02 1	0 100	3 400 €	1 437 €	(é)	Ehreijen des berger	Détail des frais de fonctionnement

Comité syndical des Berges de l'Oise - séance du 23 janvier 2013

17/17

Le Président

indicat Mixte pour l'Entretien, la France Fai cf. | Aménagement des | Mergees de l'Oise

PREFECTURE DU VAL D'OISE

# SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE

# **DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**

# <u>n°13-04</u>

# Séance du 23 janvier 2013



Date de convocation : 08/01/2013

Nombre de membres En exercice : 40 Présents : 23 Votants : 26 Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil général du Val d'Oise sous la présidence de Monsieur Daniel DESSE.

Etaient présents: Mme LAMOTTE, M. DERUE, M. POTAILLON, M. GARDIN, M. LAROCHE, M. DALLEMAGNE, M. COLOMBIER, M. GILLET, M. JUMELET, M. BARENTIN, M. BEQUET, M. BONNEVAL, M. DESSE, Mme SALGUES, M.SEIMBILLE, M. FEYTE, M.JUMELET, M. METZGER, M. BOUCHEZ, M. CHEVALLIER, Mme COLLIN, M LEBON. M. POUTREL...

Avaient donné pouvoir : M. GUICHARD à M. DESSE, Mme LIEGES à Mme SALGUES, M PEZET à M.SEIMBILLE.

Absents excusés: Mme POIRET, Mme BORGNE P, M. GILLIS, M. VAN RENSBERGEN, M. FLAHAUT, Mme BOUCHET, M. PEZET, M. DECOLIN, M. GUICHARD, M. MULLER, M. PARIS, M. SIBIEUDE, M.FARGE, M. GROS, Mme LIEGES, M. STARY, M. POIRET.

Secrétaire de séance : M. SEIMBILLE

Objet : Marché pluriannuel d'entretien des berges de l'Oise

# LE COMITE SYNDICAL,

Vu les articles 3a. et 14 des statuts du Syndicat ;

Vu les articles 10, 15, 27, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics.

# APRES EN AVOIR DELIBERE,

**APPROUV**E à l'unanimité le lancement d'un marché alloti à prix mixtes d'une durée d'un an renouvelable trois fois pour l'entretien des berges de l'Oise. Le montant total du marché (tous lots confondus) est compris entre 620 000 € HT (soit 741 520 € TTC) et 1 540 000€ HT (soit 1 841 840 € TTC).

**AUTORISE** le Président à signer le marché et toutes les pièces s'y rapportant durant la vie du marché.

**AUTORISE** le Président à recourir à une procédure adaptée pour la mise en concurrence des lots n°4 (ramassage des déchets sur les talus de berges) et n°5 (ramassage des feuilles), comme le permet l'article 27 du Code des marchés publics.

**AUTORISE** le Président à mettre en œuvre toute procédure prévue par la réglementation en vigueur en cas d'appel d'offres infructueux.

**AUTORISE** le Président à solliciter auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de l'Entente Inter-départementale Oise-Aisne, les subventions prévues dans le cadre de l'exécution de ces types de travaux.

Daniel DESSE

Président du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

PREFECTURE DU VAL D'OISE Bureau du Contrôlo Budgétaire

LE 0 & FEV. 2013

ARRIVÉE